

gieux, le pape montre également le caractère odieux de la législation que votre journal approuve si fort.

C'est une loi d'exception, dit-il, qui lui "causé une profonde douleur"... et dont "l'Eglise gémit, parce qu'elle se sent tout à la fois blessée au vif dans ses droits et sérieusement entravée dans son action, qui, pour se déployer librement, a besoin du concours des deux clergés, séculier et régulier"...

"En vérité, ajoute le Saint-Père, qui touche aux prêtres ou aux religieux, touche l'Eglise à la prunelle de l'œil." Cette faute, vous l'avez commise, monsieur, en traitant comme vous l'avez fait les communautés religieuses de France, et en appréciant d'une façon qui confine presque à l'impiété leur rôle civil et social.

"On a beau en effet, écrit encore Léon XIII aux religieux français, multiplier contre vous les prétextes d'accusations pour vous abaisser, la triste réalité n'en éclate pas moins à tous les yeux"... Les véritables motifs qui ont inspiré les lois promulguées contre vous, c'est la haine de l'Eglise catholique, la volonté bien arrêtée "de ruiner l'action restauratrice du Christ" dans la société et dans les âmes; c'est, en résumé, le dessein préconçu dans les loges maçonniques de pousser les nations catholiques à l'apostasie et au paganisme.

La parole du chef suprême de l'Eglise ne pouvait être ni plus claire ni plus catégorique. Le caractère impie de la loi du 1er juillet sur les associations est hautement proclamé; et l'action si universellement salutaire et bienfaisante des congrégations, au double point de vue religieux et social, est parfaitement mise en lumière. Comment après cela des journalistes, ayant quelque souci de respect et de soumission vis-à-vis du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, peuvent-ils de bonne foi s'obstiner à trouver nécessaires, utiles et bonnes les mesures persécutrices décrétées en France contre les religieux et les religieuses? Comment peuvent-ils, sans prévarication, injurier jusque dans leur malheur ces fils et ces filles privilégiés de l'Eglise catholique?

"Certes, il suffit, pour employer encore une expression de Léon XIII, de n'être pas aveuglé par la passion, pour voir combien c'est montrer peu de prévoyance et de noblesse, que de frapper des hommes qui se dépensent tout entiers au service de la société", soit dans les asiles, soit dans les hôpitaux, soit dans les écoles, soit dans les œuvres de missions et de retraites, soit dans la chaire sacrée et les séminaires.

En terminant sa lettre aux religieux, le Pape leur adresse ces paroles: "Vous avez avec vous le Vicaire de Jésus-Christ; vous avez avec vous tout le monde catholique, qui vous regarde avec affection, respect et reconnaissance".

Vous applaudissez, monsieur, à l'œuvre de persécution entreprise par le gouvernement français; loin d'avoir de l'affec-